

25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

DGA - Cohésion territoriale et appui aux communes – Conservatoire à rayonnement départemental

**CONSERVATOIRE DE GRANDANGOULEME :
CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE AVEC
EMMAÜS ANGOULEME**

N° 2024 - D - 395

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions au Président,

Vu, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention de partenariat pédagogique passée entre l'association « Emmaüs Angoulême » située 23 rue des compagnons d'Emmaüs à La Couronne et GrandAngoulême pour le conservatoire Gabriel Fauré.

Article 2 – Dans le cadre d'échanges réciproques, la convention a pour objet de déterminer les modalités de administrative et techniques en vue de la réalisation des actions suivantes :

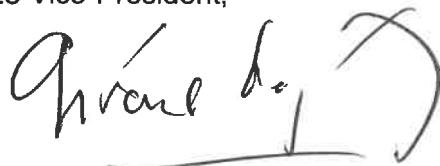
- Prêt d'objets de l'association à titre gratuit au profit du conservatoire pour un travail autour des objets, réalisé par la classe de danse contemporaine ;
- Invitation des membres de l'association à assister au spectacle de fin d'année de danse contemporaine ;
- Apparition dansée de la classe contemporaine dans les locaux de l'association.

Article 3 – La convention prévoit que l'association pourra facturer à GrandAngoulême les objets qui seraient rendus dans un état détérioré, au tarif indiqué en annexe n°1 de la convention.

Article 4 - Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le comptable assignataire de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **03 DEC. 2024**

Pour le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Reçu en Préfecture
Le : **03 DEC. 2024**
Affiché ou notifié
Le :

03 DEC. 2024